



Programme cofinancé par
l' **Union Européenne**

PROGRAMME IEV

*COOPERATION TRANSFRONTALIERE
ITALIE TUNISIE 2014-2020*

APPEL DE SÉLECTION

RESPONSABLE FINANCIER

PROJET :

Vu le :

Règlement (UE, Euratom) 2018/1046 du Parlement européen et du Conseil du 18 juillet 2018 relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union ;

Règlement (CE, Euratom) no 2988/95 du Conseil, du 18 décembre 1995, relatif à la protection des intérêts financiers des Communautés européennes ;

Règlement IEV (CE) 232/2014 du Parlement européen et du Conseil du 11 mars 2014 instituant un instrument Européen de Voisinage ;

Règles d'application communes IEV (Règlement (UE) no 236/2014) énonçant des règles et des modalités communes pour la mise en œuvre des instruments de L'Union pour le financement des Projets ;

Règlement d'exécution IEV CTF (Règlement (CE) 897/2014) du 18 août 2014 fixant des dispositions spécifiques pour la mise en œuvre des programmes de coopération transfrontalière financés dans le cadre du règlement (UE) no 232/2014 du Parlement européen et du Conseil instituant un instrument européen de voisinage et ses modifications successives ;

Règlement (UE) no 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des Articles 107 et 108 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis ;

Le Programme Opérationnel Conjoint IEV CT Italie Tunisie 2014-2020, adopté par la Commission européenne le 17 décembre 2015 (Décision n o C (2015) 9131 ;

Tous les manuels et lignes directrices publiés par le Programme, dans leur dernière version ;

La Convention de Financement signée entre la Commission Européenne et la Tunisie ;

Les Règles et dispositions nationales applicables au Bénéficiaire Principal et aux partenaires et contenues dans le système de gestion et de contrôle des documents ;

Le Contrat de subvention et toutes ses annexes, signées entre le Bénéficiaire Principal et l'Autorité de Gestion.

Le décret du directeur général n. 186 du 12/04/2022 l'admission au financement du projet "BLOCKCHAIN" a été ratifiée

Programme cofinancé par l'Union Européenne

CONTEXTE

Cadre général :



Programme cofinancé par
l' **Union Européenne**

PROGRAMME IEV

COOPERATION TRANSFRONTALIERE ITALIE TUNISIE 2014-2020

Dans le cadre du programme ENI de coopération transfrontalière Italie-Tunisie 2014-2020, So.Gest Ambiente Srl en tant que partenaire n.3 du projet BLOCKCHAIN MARE NOSTRUM, avec le groupe de partenaires :

Association interprofessionnelle des produits de la pêche - Chef de file ;

COSVAP- District de la pêche et de la croissance bleue

SQLI Services ;

Commune de Mazara del Vallo;

Cermed;

poursuivra les objectifs suivants :

Considérant que le projet prévoyait une articulation des activités sur 24 mois (2020-2022), des retards dans la signature de la convention de subvention ont entraîné une concentration pour une durée 15 mois maximum, sous réserve de prorogations du projet. Le projet vise à satisfaire les consommateurs et permet aux entreprises de pêche locales italiennes et tunisiennes de garantir la transparence en créant une "BLOCKCHAIN". Le projet créera deux pôles de coopération transfrontalière qui interagissent avec l'objectif commun de développement, d'intégration et de transfert de technologie pour la gestion durable des ressources halieutiques, basé sur un nouveau modèle de développement économique: la Blockchain. La Blockchain est la technologie parfaite pour les produits de la pêche : reproduction numérique de l'historique des produits, accès en temps réel aux actualités via des tableaux de bord et, en cas de problème, possibilité de reconstruire la chaîne pour en identifier la cause.

Le projet encourage les parties prenantes à partager des données. Cela donnera une plus grande visibilité et force aux petites et moyennes entreprises de la Méditerranée

I. OBJECTIFS :

So.Gest Ambiente Srl aura pour mission de vérifier que les entreprises sélectionnées par le COSVAP et le GIPP en Italie et en Tunisie répondent aux exigences énoncées dans les directives, afin de pouvoir, à la fin du processus, disposer d'une gestion de la qualité. Système qui permet la Certification et l'entrée dans une Blockchain avec un Label Qualité.



Programme cofinancé par
l' **Union Européenne**

PROGRAMME IEV

*COOPERATION TRANSFRONTALIERE
ITALIE TUNISIE 2014-2020*

OBJECTIFS SPECIFIQUES :

L'objectif immédiat de MARE NOSTRUM est de donner plus d'intensité aux business cooperation avec la création d'une Blockchain commune visant au développement, à la qualification et à l'intégration du secteur de la pêche artisanale en Italie et en Tunisie. À la fin du projet, les participants seront en mesure de promouvoir cette méthodologie pour faciliter leur extension à d'autres communautés de la pêche artisanale, garantissant ainsi la durabilité du projet.

ACTIVITÉS DU SO.GEST AMBIENTE Srl À L'INTÉRIEUR DU PROJET

So.Gest Ambiente veillera à ce que les entreprises de pêche artisanale impliquées dans le projet respectent les normes internationales en matière de qualité, de sécurité des produits et de respect de l'environnement.

So.Gest Ambiente établira une ligne directrice que les entreprises sélectionnées devront suivre.

So.Gest Ambiente réalisera des audits pour vérifier la conformité des processus et le suivi des normes d'hygiène et de traçabilité, en collaboration avec les organismes certificateurs.

So.Gest Ambiente réalisera la formation.

Avec le GIPP, le rôle de So.Gest Ambiente sera de capitaliser sur les expériences de projets similaires tels que QUALIMED, Club Bleu Artisanal, ARTFIMED et NEMO, en insérant des entreprises dans la technologie offerte par la Blockchain.

Tenant compte du fait qu'au sein du projet, il est nécessaire d'identifier une figure professionnelle spécifique appelée responsable financier du projet du partenaire 3, considérant qu'il est nécessaire d'attribuer la mission à une entité extérieure, faute avérée de ressources internes disponibles pour mener à bien l'activité objet de la mission recherche d'un RESPONSABLE FINANCIER.

TÂCHES / RESPONSABILITÉS / TÂCHES AU BESOIN

Les responsabilités de la personne sélectionnée comprendront :

- Assistance à la gestion administrative ;
- Assistance à la gestion financière et vérification des dépenses et pièces justificatives
- Participation aux réunions du CdP ;
- Vérification du respect des obligations de reporting du projet ;



Programme cofinancé par
l' **Union Européenne**

PROGRAMME IEV

COOPERATION TRANSFRONTALIERE ITALIE TUNISIE 2014-2020

- Compilation des rapports intermédiaires et finaux : collecte de la documentation de gestion, compilation des formats, saisie des données sur les portails publics/privés ;
- Accompagnement des chefs de projets dans la phase contractuelle, gestion administrative et financière (feuilles de temps, budget, pièces justificatives, etc.) ;
- Support aux audits internes ou externes.

EXIGENCES

- 1- La candidature est ouverte à tous les experts de la zone méditerranéenne éligibles au programme Italie-Tunisie 2014-2020
- 2- Possession d'un diplôme ;
- 3 -Au moins 10 ans d'expérience dans des programmes de coopération internationale (ENPI, ENI, H2020, Italie Tunisie 2007-2013 et 2014-2020) (une copie des contrats antérieurs est requise)
- 4 - Au moins 15 ans d'expérience dans des activités publiques et privées dans le secteur de la coopération internationale (il est nécessaire de présenter une copie des contrats précédents) ;
- 5 - Possession d'une attestation relative à la coordination financière des projets de coopération internationale
- 6 - Exigences linguistiques : connaissance de l'italien et du français et compétences en traduction dans la combinaison linguistique italien-français.
- 7 - Solides compétences en communication, organisation et présentation
- 8 - Compétences informatiques : bonne connaissance des principaux logiciels de la Suite Office
- 9 - La documentation du candidat doit être uniquement en italien ou en français (langue officielle du projet)

DURÉE

La mission durera de la date de signature du contrat jusqu'à la fin du projet prévue le 31/12/2023 sauf prolongation accordée par l'AGC. Les travaux doivent être achevés en au moins 100 jours.



Programme cofinancé par
l' **Union Européenne**

PROGRAMME IEV

*COOPERATION TRANSFRONTALIERE
ITALIE TUNISIE 2014-2020*

RÉMUNÉRATION

La rémunération totale pour la durée de la mission, y compris la TVA et les éventuels coûts sociaux, de sécurité sociale et d'assistance, est de 10.000.00 €.

Le paiement de la rémunération sera effectué en trois (3) tranches sur présentation d'une facture, du rapport d'activité et des feuilles de temps, le premier acompte après 40 jours, le second après 80 jours et le solde sur présentation du rapport de projet final.

DATE DE DÉBUT

Le début de la collaboration est soumis à la notification de sélection dûment signée par le représentant du So.Gest Ambiente Srl.

LIEU DE TRAVAIL

Le candidat pourra exercer son activité de manière autonome par e-mail ou autres formulaires télématiques, des réunions en ligne ou sur une plateforme.

En cas de besoin de participer à certaines réunions en présence au siège du So.Gest Ambiente ou chez certains partenaires du projet, l'expert doit assurer la présence en personne, les dépenses des missions seront couverts par le budget du projet.

PRÉSENTATION DES CANDIDATURES ET PROCÉDURES DE SÉLECTION

Le formulaire de demande (AF) doit être rempli selon le formulaire ci-joint (Annexe A), datée et signée par le candidat (copie originale, numérisée ou PDF avec signature numérique seront acceptés).

Le formulaire de demande doit être accompagné :

CV européen (les originaux, copie scannée ou pdf avec signature numérique seront acceptés);

Une copie d'un document d'identité valide;



Programme cofinancé par
l' **Union Européenne**

PROGRAMME IEV

*COOPERATION TRANSFRONTALIERE
ITALIE TUNISIE 2014-2020*

Le formulaire de demande doit être envoyé par courrier électronique certifié (PEC) sogestambiente@pec.it avant le 28 février 2023 au C.A. de la Dr. Carolina Giambelluca (coordinatrice du projet).

L'objet de l'e-mail doit indiquer ce qui suit: "SELECTION D'UN RESPONSABLE FINANCIER - PROJET BLOCKCHAIN MARE NOSTRUM

LES CRITÈRES DE SÉLECTION

La commission de sélection adoptera les critères de sélection suivants.

Possession d'un diplôme	5 points
Au moins 10 ans d'expérience dans des programmes de coopération internationaux (2 points par contrat de coopération dans le cadre de la coopération internationale pour un maximum de 20 points)	20 points 2 points supplémentaires sont ajoutés chaque année
Au moins 10 ans d'expérience dans des activités publiques et privées dans le domaine de la coopération internationale (2 points par an d'expérience auprès d'organismes publics ou privés dans le secteur concerné pour un maximum de 20 points)	20 points 2 points supplémentaires sont ajoutés chaque année
Certification relative à la coordination financière des projets de coopération internationale	10 points 1 point chaque certificat présenté
Connaissance de l'italien et du français et aptitude à traduire dans la combinaison linguistique italien-français.	10 points 5 points pour la langue italienne 5 points pour la langue française



Programme cofinancé par
l' **Union Européenne**

PROGRAMME IEV

**COOPERATION TRANSFRONTALIERE
ITALIE TUNISIE 2014-2020**

ÉCHÉANCE

La date limite de la présentation des demandes est le 28 Février 2023 .

Les curricula reçus à la date prévue seront examinés par la commission désignée par le Conseil d'Administration du So.Gest Ambiente Srl.

Seuls les candidats ayant un profil jugé d'intérêt et en possession des exigences ci-dessus avec un score d'au moins 65 points pour certifier les exigences linguistiques et les compétences informatiques seront invités à l'entretien.

Si une seule candidature est reçue, la commission analysera le profil envoyé et, en présence des conditions requises, attribuera la mission.

3. TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

Les données qui entreront en possession du So.Gest Ambiente Srl, seront traitées conformément et aux fins du décret législatif 196/2003 et conformément aux articles 13 et 14 du règlement (UE) n. 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 (règlement général sur la protection des données, ci-après également dénommé «règlement» ou «GDPR»).

Le représentant légal

President du CdA

Alice Romancino

La Direzione
Alice Romancino
Via... 001...
Info@so.gestambiente.it
P.I. 040123222



Programme cofinancé par
l' Union Européenne

PROGRAMME IEV

*COOPERATION TRANSFRONTALIERE
ITALIE TUNISIE 2014-2020*

Annexe A

Formulaire de demande

Le soussigné _____

Né à _____ **le** _____

Résident en _____ **rue** _____

N° de téléphone _____ **portable** _____

E-mail _____

demande

**pour être éligible à participer à la sélection de «RESPONSABLE FINANCIER - PROJET
BLOCKCHAIN MARE NOSTRUM**

et déclare à cet effet

- **d'être un citoyen** _____ ;
- **de jouir des droits civils et politiques de l'Etat** _____ ;
- **de ne pas avoir été licencié, dispensé ou déclaré déchu de la relation de travail avec un Public Administration;**



Programme cofinancé par
l' Union Européenne

PROGRAMME IEV

*COOPERATION TRANSFRONTALIERE
ITALIE TUNISIE 2014-2020*

- de ne pas avoir été soumis à des condamnations à la confiscation de la fonction publique ;
- que les informations fournies dans le curriculum vitae sont vraies, d'être au courant de - conformément à l'art.76 sur

le Décret Présidentiel du 28 décembre 2000 n. 445 - fausses déclarations, fausseté des faits et le recours à de faux documents est sanctionné par le code pénal et des lois spéciales. En particulier, il déclare posséder les conditions requises visées au point 2 de l'annonce.

En ce qui concerne le traitement des données à caractère personnel, le soussigné donne son consentement au traitement de celles-ci conformément aux finalités et aux méthodes visées dans le règlement (UE) n. 2016/679 et tel que modifié; il annexe la documentation suivante pour cette application:

1. Curriculum vitae dûment signé;
2. Photocopie d'une document d'identité en cours de validité.
3. Autre _____